

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	Jan	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	17.—	8.50	4.25	1.50
Etranger	38.—	19.50	10.—	3.80

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHEQUES POST. IV. 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.) — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

La détente en Extrême-Orient L'accord s'est réalisé entre Londres et Tokio

L'Angleterre ayant consenti à orienter son attitude en Extrême-Orient vers la neutralité, le règlement « local » de l'affaire de Tientsin est désormais possible

Des troubles violents dégèrent en bataille dans les faubourgs de Changhaï

L'accord est réalisé entre Londres et Tokio; il a été signé hier soir dans la capitale nipponne par M. Arita, ministre des affaires étrangères japonais, et sir Robert Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne; et l'on annonce qu'il sera rendu public cet après-midi, avant même la déclaration que doit faire à son sujet M. Chamberlain devant les Communes.

Dores et déjà pourtant, l'on en connaît les grandes lignes; l'on sait que l'Angleterre a dû céder au Japon sur une question de principe qui était pour elle fort importante. Alors qu'elle estimait que l'affaire de Tientsin ne devait être résolue qu'en elle-même, Tokio considérait au contraire que cette affaire faisait partie d'un tout et qu'elle dépendait en fin de compte de l'attitude même de la Grande-Bretagne en Extrême-Orient. C'est sur ce point que la diplomatie du Foreign Office a dû finalement abandonner ses positions.

Aux termes de l'accord survenu, le gouvernement de Londres reconnaît maintenant le nouvel état de faits tel qu'il se présente en Chine. Non point qu'il aille jusqu'à reconnaître les droits de belligérance au Japon — qui n'a d'ailleurs jamais déclaré la guerre au Cielste empire —, mais il semble déclarer qu'à l'avenir, il s'en tiendra à une politique de stricte neutralité entre les deux parties. En échange de quoi, le Japon a affirmé reconnaître les intérêts britanniques en Chine.

On le voit donc: il y a eu l'occurrence un recul assez sensible de l'Angleterre. Celui-ci est déjà vivement ressenti par les milieux entourant Tchong Kai Chek qui faisaient montre, à l'ouïe de la nouvelle, d'une certaine mauvaise humeur et d'un certain pessimisme que l'on conçoit d'ailleurs. Nul doute, en effet, que le Japon ne marque désormais de nouveaux points dans sa conquête chinoise, si du moins la neutralité anglaise est bien effective.

Doctrinairement, on sera porté à blâmer le gouvernement Chamberlain d'avoir permis à une puissance d'« agression » de remporter un nouveau succès. Dans les faits, il faut voir pourtant qu'il ne pouvait qu'être en être autrement: l'Angleterre avait à se soucier d'abord des intérêts immédiats de ses nationaux comme de ses entreprises en Extrême-Orient; engagée comme elle l'est en Europe, elle ne pouvait pas songer, d'autre part, à se créer de l'autre côté du monde des difficultés irréparables auxquelles malheureusement elle n'est pas à même de faire face.

Si l'on avait le goût des formules tapageuses, l'on pourrait dire que c'est à une sorte de Munich extrême-orientale que l'on assiste aujourd'hui. Comme l'autre, ce Munich peut fort bien être déchiré par une tourmente plus violente que, quoi qu'en dise maintenant le Japon, ne ménagera pas les derniers intérêts britanniques en Chine. Mais comme l'autre aussi, il aura été indispensable, permettant de sauver, au moment présent, ce qui peu encore être sauvé.

Le règlement « local » de l'incident de Tientsin est désormais possible: les demandes nipponnes
TOKIO, 24 (Domei). — Selon les journaux nippons, les Japonais présenteraient les demandes suivantes au sujet de Tientsin, lors de la conférence d'aujourd'hui:

1. Extradition des 4 assassins;
2. Chasse aux éléments indésirables habitant la concession britannique et maintien de l'ordre et de la paix dans la concession;
3. Recherche des éléments anti-japonais dans la concession;
4. Révocation des officiels chinois hostiles au Japon;
5. Livraison de l'argent chinois déposé dans les banques chinoises de la concession;
6. Coopération de l'Angleterre pour la circulation des billets de la banque de la réserve fédérale;
7. Droit de regard pour les Nippons dans les banques et maisons de change chinoises.

Graves bagarres à Changhaï à la suite d'un attentat

CHANGHAI, 23 (Reuter). — Un chauffeur de taxi russe, 3 policiers chinois et plus de 20 Chinois ont été blessés au cours d'une bagarre qui a suivi un attentat perpétré samedi contre un journal chinois. Les forces de police de la concession internationale et celles de la con-

cession française ont dispersé les assaillants qui ont lancé plusieurs grenades. Deux terroristes ont été arrêtés.

Une autre agression

LONDRES, 24 (Havas). — On mande de Changhaï à l'agence Reuter: L'inspecteur J. Watson, de la police municipale de Changhaï a été attaqué dimanche par des agents de la police chinoise à la solde des Japonais, alors qu'il arrachait une affiche injurieuse à l'adresse de la Grande-Bretagne, dans une rue de la concession internationale. Il a été frappé à coups de crosse de fusil. Un détachement italien de soldats d'infanterie de marine s'est porté au secours de l'inspecteur et a donné l'ordre aux agents chinois de se retirer. Ceux-ci ont immédiatement quitté le territoire de la concession.

Une bataille se déclenche subitement entre Chinois et Nippons dans les faubourgs de la ville

LONDRES, 24 (Reuter). — Selon les résidents étrangers des faubourgs de la ville de Changhaï, la plus grande bataille opposant les Chinois et les Japonais, depuis la prise de Changhaï, se déroule actuellement non loin de cette ville. La lutte se serait engagée à 20 h. samedi entre des troupes japonaises et un corps relativement nombreux de la 4^{me} armée de ligne chinoise, en dehors de la zone de la concession internationale, confiée à la garde des Anglais. Dimanche matin, la bataille faisait toujours rage, les Japonais faisant usage de fusées lumineuses, de grenades et de mortiers de tranchées. Selon des informations de source chinoise encore non confirmées, 3000 hommes de la 4^{me} armée de ligne chinoise auraient réussi à pénétrer dans le secteur de Changhaï.

Le dalaï-lama est retrouvé

TANTCHEAO, 23 (Havas). — Le quatorzième dalaï-lama — un enfant aujourd'hui âgé de cinq ans — a été retrouvé il y a peu de jours dans la ville sainte de Taersou, située à 25 km. au sud de Kokonor. Cette découverte met fin à un interrègne de cinq ans.

UN CAMP DE RÉFUGIÉS JUIFS A LA FRONTIÈRE GERMANO-SUISSE

A quelques kilomètres en amont du lac de Constance, des travaux de correction ont coupé par un canal une boucle du Rhin créant ainsi une sorte de poche où se trouve le village suisse de Diepoldsau. Ce territoire n'est séparé de l'Autriche allemande que par le vieux Rhin dont le

LES MENÉES ÉTRANGÈRES EN FRANCE

Un journaliste communiste inculpé pour « divulgation » de renseignements sur l'enquête

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Nous avons signalé l'atroce campagne de calomnie à laquelle s'était livrée la presse communiste à propos de l'affaire Abetz.

Le rédacteur responsable de la feuille rouge, un certain Lucien Sampaix, ayant jeté des noms en pâture au public avait été prié par la justice d'apporter la preuve de ses affirmations.

Le dit Lucien Sampaix n'ayant pu et pour cause démontrer que des hommes aussi patriotes que Pierre Gaxotte et Robert Brasillach, dirigeants de « Je suis partout », étaient des « agents hitlériens », s'est vu par un juste retour des choses inculpé par le juge d'instruction.

Il est poursuivi « pour divulgation de renseignements relatifs aux enquêtes et informations » relatives aux affaires de trahison.

Les décrets-lois ont quelquefois du bon!

Le général Queipo de Llano tombé en disgrâce fuit l'Espagne pour se rendre en France

Le général Yague aurait été arrêté

PARIS, 23 (Havas). — On apprend que le général Queipo de Llano, qui avait été relevé de ses fonctions de gouverneur de Séville, a quitté Burgos à la fin de l'après-midi de samedi, se dirigeant vers la frontière française.

Les milieux officiels de Paris affirment que le général Queipo de Llano n'a franchi la frontière ni à Hendaye ni à Roncevaux. On apprend d'autre part que le général Juan Yague aurait été arrêté jeudi à Madrid.

Les raisons de la crise

Le ministre de l'intérieur de Burgos a signé un arrêté interdisant toute réunion et toute manifestation publique sans autorisation préalable. Le débarquement de Queipo de Llano de son commandement est l'illustration éclatante de la crise intérieure qui couvait depuis plusieurs semaines.

Un discours qui fut un acte de « rébellion »

Il convient de rappeler la cause apparente de sa destitution. A l'oc-

La Hollande a pris aussi des mesures de précaution



Comme les autres pays européens, la Hollande a pris dernièrement d'importantes précautions militaires. Voici une casemate blindée de la nouvelle ligne Maginot néerlandaise

Outre-Doubs, cette semaine Le code de la famille française doit être étudié en conseil de cabinet

Un conseil des ministres suivra où seront pris de nouveaux décrets-lois intéressant la défense nationale

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Le Code de la famille vient d'être mis au point par les services du ministère du travail. Son titulaire, M. Pomaret, s'en est longuement entretenu avec M. Daladier et M. Paul Reynaud à qui incombe de trouver les millions nécessaires à son fonctionnement.

Un conseil des ministres qui se tiendra mardi ou mercredi lui sera presque entièrement consacré. Les mesures envisagées pour favoriser la natalité revêtent un triple aspect.

1. Allocations familiales sans distinction de classe sociale, soit sous forme de versement d'un capital (naissance du premier enfant) soit bonification du salaire s'il s'agit d'un employé, soit rente mensuelle s'il s'agit de toute autre classe de citoyen (avec échelle variable selon le nombre des enfants).

2. Mesure en faveur des ruraux. — Ici l'objectif gouvernemental apparaît comme de plus vaste envergure. Il s'agit en fait de favoriser le retour à la terre, de repeupler les campagnes désertées au profit des villes.

Or il est certain que les familles paysannes ont plus d'enfants que les familles ouvrières. Toute mesure donc qui tend à maintenir ou faire revenir au sol peut avoir des répercussions intéressantes à la fois au point de vue démographique et économique.

Le standard de vie étant sensiblement plus bas aux champs qu'à la ville, le gouvernement a donc été conduit à envisager une sorte de prêt rural (15 à 20,000) en faveur des jeunes ménages fondant un foyer et créant une exploitation agricole.

3. Protection de la famille. — Une série de mesures est prévue pour protéger la famille et l'enfance. Parmi les têtes de chapitres de cette partie du code citons particulièrement: la répression de l'avortement, du trafic des stupéfiants, de l'alcoolisme et de la pornographie (journaux, brochures, etc.).

Parmi les grandes nouveautés du projet citons également le vote familial qui donnerait au père de famille d'autant plus de bulletins de vote qu'il aurait plus d'enfants. Cette méthode est en usage en Belgique.

Où trouver l'argent? Il est encore prématuré de tirer des conclusions d'ordre pratique à la simple lecture de ces mesures dont personne ne songe d'ailleurs en France à contester l'utilité.

La seule, la véritable difficulté à résoudre est celle du financement du projet qui nécessiterait selon certains avis autorisés à peu près un milliard de crédit.

A première vue il paraît difficile de penser qu'une simple augmentation des impôts perçus sur les célibataires et les ménages sans enfants puisse être suffisante pour couvrir les dépenses engagées.

Certains ont laissé entendre qu'une taxe nouvelle de 1% viendrait doubler la taxe exceptionnelle de 1% dite « taxe d'armement ». Agissant comme « impôts de consommation » ces taxes sont particulière-

ment productives en même temps qu'elles alimentent sans délai les caisses du trésor.

Politiquement, elles sont TOUJOURS impopulaires, leur application réagissant sur le taux de la vie qu'elles accroissent immanquablement, leur perception se faisant à tous les stades de la production.

Vote familial

Il nous faut revenir sur le vote familial.

Certains ministres en sont partisans, parmi lesquels M. Paul Reynaud et M. Albert Sarraut, d'autres sont plus réservés et l'on cite comme opposant le nom de M. Charles Pomaret, auteur responsable du Code de la famille.

Ici la plus extrême prudence s'impose et nous pensons qu'un avant-projet restreint permettra à M. Daladier de mettre d'accord tous ses collègues.

Défense nationale et Office du blé

Comme dans toutes les délibérations ministérielles du moment actuel, la défense nationale sera l'objet de l'attention du gouvernement.

Plusieurs décrets-lois seront pris qui tendront à renforcer notre puissance militaire. On parle d'accroître les cadres de la marine et de mettre en œuvre certaines mesures propres à augmenter la sécurité de l'Afrique du nord.

Enfin une dernière question devra être tirée au clair par le conseil de cabinet — préluce habituel du conseil des ministres: celle de l'Office du blé qui demande cette année 2 milliards 800 millions d'avances au trésor pour payer aux cultivateurs le montant de leurs récoltes de céréales, alors que les évaluations budgétaires n'avaient inscrit qu'une sortie de 2 milliards.

Il reste donc la quelques centaines de millions à trouver qui, pour n'être qu'une avance temporaire remboursable dans les mois suivants n'en constitue pas moins une sortie de fonds que M. Paul Reynaud eût sans doute préféré éviter. Ce financement d'un aussi important crédit n'est pas aisé. Il peut se résoudre cependant pas une émission de bons à court terme.

Et la prorogation?

Toujours rien sur « elle ». M. Daladier n'a pas encore fait connaître son point de vue et reste, comme l'écrit Dominique Canavaggio, « seul juge de la décision et de l'heure ».

Gaston GÉLIS.

Lire aujourd'hui:

EN PAGE 5

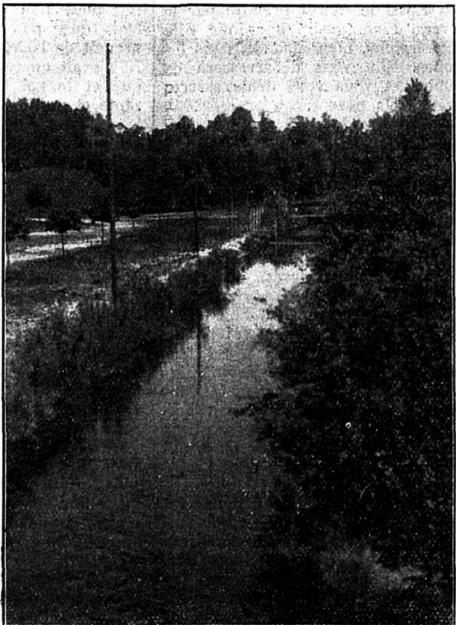
Les bruits intéressés du Reich dans la question de Dantzig.

EN PAGE 6

Tragique naufrage à Neuchâtel. Deux victimes. Un avion capote à Couvet.



Le camp est installé dans une ancienne fabrique. Sur la façade, un écriteau: « Merci au peuple suisse »



Le peu de profondeur de l'eau a permis aux réfugiés juifs de passer nombreux en Suisse à cet endroit

Venez ce sont les Soldes! ou SANS RIVAL NEUCHÂTEL

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A LOUER

A louer près de la gare, appartement de 3 chambres remis à neuf. Prix Fr. 60.- par mois. Etude Petitpierre et Hotz.

COTE, à remettre appartement de 4 chambres, terrasse, jardin, vue étendue. Prix: Fr. 80.- par mois. Etude Petitpierre & Hotz.

ECLUSE, à louer appartement de 2 chambres. Etude Petitpierre et Hotz.

A remettre à proximité immédiate de la gare, bel appartement de 3 grandes chambres, avec véranda. Vue étendue. Etude Petitpierre et Hotz.

Centre

Fr. 55.-, trois pièces et dépendances. Adresser offres écrites sous J. N. 722 au bureau de la Feuille d'avis. *

AUVERNIER

A louer dès maintenant deux logements modestes de deux chambres avec dépendances et jardin. S'adresser par écrit au No 101.

Epancheurs 7, logement de trois chambres, pour le 24 septembre. S'adresser confiseur Simonet. *

PENSIONS

Vacances gratuites pour garçon

PENSION

Famille aisée à la campagne, bord du lac, reçoit jeune garçon fort pour quelques services et un pensionnaire; bonne nourriture et soins affectueux contre prix très modeste. S'adresser par écrit sous pension H. O. 16 au bureau de la Feuille d'avis.

Belles chambres (dont deux indépendantes), avec ou sans pension. — Téléphone, bains, central, Beaux-Arts 3, 3me. *

CHAMBRES

A louer magnifique chambre meublée

indépendante, jouissance de la salle de bain. S'adresser: 8, Orangerie, 1er étage.

Jolie chambre

bord du lac, confort. Vermot, Stade 2.

Belles chambres, près Place Purry. Prix modérés. Magasin de cigares, Grand'Rue 1. *

Belle chambre, indépendante, Faubourg Hôpital 13, 2me. *

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille de 20 ans, ayant terminé son apprentissage le 1er octobre, cherche place de

TAILLEUSE

à Neuchâtel ou Lausanne pour se perfectionner. Certificats à disposition. Nourriture et logis si possible chez l'employeur. Vie de famille désirée. Offres avec indications détaillées sous chiffre SA 1264 X aux Annonces-Suisses S. A., Bâle. AS 1264 X

JEUNE FILLE

cherche place pour servir au café et aider au ménage. — Faire offres écrites sous N. T. 15 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de confiance, aimant les enfants, trouverait place dans petite famille, pour apprendre le ménage, la langue allemande et la couture. — Offres à Mme Gutman-Kuffer, maîtresse d'ouvrage, Champion.

OFFRES D'EMPLOIS

On demande un ouvrier vigneron

pour rablage de vignes, à l'heure. S'adresser Foudrières No 55, Neuchâtel.

On demande jeune fille

sérieuse et de confiance pour aider au ménage et servir au café. Entrée: 1er août. S'adresser: café Mont-Blanc, Fabys 1.

On cherche une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au café. S'adresser Grand'Rue 13.

FEMME DE CHAMBRE connaissant le service, ou jeune fille désirant l'apprendre, est demandée dans ménage soigné de deux personnes. Entrée début de septembre. Faire offres avec références et prétentions de salaire à F. C. 10 au bureau de la Feuille d'avis.



Promenades - Excursions - Pensions

EXCURSIONS PATTHEY

Du 7 au 10 août

Au ralenti à travers notre beau pays

Lucerne — Rigi — Klausen — Glaris — Sântis — Saint-Gall — Thurgovie — Schaffhouse — Retour par Bâle, visite du port. Prix: Fr. 85.- avec entretien et téléferique.

Inscriptions et renseignements au GARAGE PATTHEY, Seyon 36, tél. 5 30 16, ou au magasin JACOT-FAVRE, vis-à-vis de la Poste, tél. 5 34 14.

HOTELIERS! RESTAURATEURS!

Demandez nos conditions d'insertion dans cette rubrique

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

EXCURSIONS PATTHEY

JEUDI 27 JUILLET

GRAND SAINT-BERNARD

Départ à 6 heures — Prix: Fr. 15.-

Du 1er au 5 août

LES GRISONS

Saint-Moritz, avec ses 5 lacs — Pontresina — Col de la Bernina — Piz Palü — Alp Grum. Prix: Fr. 120.- tout compris, avec entretien dans les meilleurs hôtels.

Inscriptions et renseignements au Garage Patthey, Seyon 36, tél. 5 30 16, ou au magasin Jacot-Favre, vis-à-vis de la poste, tél. 5 34 14



Plus de plaisir pour moins d'argent

Goût oriental, fin et léger, Bande Bleue 1°, 2°, 3***

Goût américain, corsé, Frisco Bande Bleue à 40 cts.

Les 2 tabacs appréciés

Bande Bleue

AS 28384 10

Ne faites pas comme le héron de la fable
saisissez l'occasion qui passe!

TIRAGE
14 AOÛT

100.000
25.000
5.000
1.000
100

LOTTERIE DE LA SUISSE ROMANDE

NEUCHÂTEL, Terreaux 9 - Chèques postaux IV 2002 AS 3433 L

Camp des éducateurs, Vaumarcus

du 7 au 11 août

Mardi 8 août, conférence de M. Claude Du Pasquier

La conception chrétienne de l'Etat et la Suisse

Pour renseignements, s'adresser à Paul Vuille, professeur, Comba-Borel 7, Neuchâtel.

On cherche

1. Intéressés passifs disposant de 5000 fr., pour affaire métallurgique de bon rendement.
2. Mécanicien faiseur d'étampes, employé intéressé avec occupation durable assurée. Offres à l'INTERMÉDIAIRE, rue du Trésor 1, Neuchâtel. Tél. 5 14 76.

Bijoux or

achetés au plus haut cours du jour. — Acheteur patenté. E. Charlet, sous le théâtre *

AVIS MÉDICAUX

Docteur Aif.-C. Matthey CHIRURGIEN DE RETOUR

Docteur Pierre Barrelet Immeuble de la Banque cantonale ABSENT jusqu'au 14 août

PROFESS. MÉDICALES

PÉDICURE Mme Bonardo Bains turcs Massages NEUCHÂTEL SEYON 2 Maison P.K.Z. Tél. 5 19 26

Un courtier

énergique et capable est cherché tout de suite par importante entreprise pour son service extérieur. Introduction auprès de la clientèle. Conditions très intéressantes. Faire offres avec photographie et curriculum vitae détaillé sous chiffre 19007 aux Annonces-Suisses S.A., Neuchâtel.

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU

du 19 au 20 juillet, en ville ou gare C. F. F., enveloppe contenant 200 ou 220 fr. en billets de banque. La rapporter contre bonne récompense au bureau Croix-rouge, Parcs No 14.

AVIS DIVERS

Employé ayant traitement fixe cherche à emprunter la somme de

Fr. 500.-

remboursable avec intérêt selon entente. Adresser offres écrites sous M. J. 17 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans les grandes régions touristiques du pays procurez-vous la Feuille d'avis de Neuchâtel

dans les dépôts, les librairies et les kiosques suivants:

- DANS L'OBERLAND**
Adelboden: M. Schild Kunzi, coiffeur.
Interlaken: Librairie de la gare, Kiosque Azed, papeterie Stamp et Cie.
Interlaken-est: Librairie de la gare.
Meiringen: Librairie de la gare.
Kandersteg: Librairie de la gare.
Thounne: Librairie de la gare, Librairie Krebsler et Cie.
Grindelwald: Librairie de la gare.
Gstaad: Librairie de la gare; M. L. Cadonau, journaux.
Zweisimmen: Librairie de la gare.
- DANS LES ALPES VAUDOISES**
Château-d'Oex: Librairie de la gare.
Châtières: M. Peytrignet.
Les Diablerets: M. Favre, journaux.
Gryon s/Bex: M. Verboven, journaux.
Leysin-Feydez: M. Rollat, journaux.
Leysin-Village: M. Tagliafari, journaux.
Le Sépey: M. A. Rime.
- EN VALAIS**
Champéry: Librairie de la gare.
Champey: M. Crettet, journaux.
Crans s/Sierre: M. Bouvier, journaux.
Loèche-les-Bains: M. Oriani-Barbezat.
Montana: M. Tappaz, journaux.
Saas-Fée: Bazar Supersaxo.
Salvan: Mlle Révaz, journaux.
Sion: Librairie de la gare.
Zermatt: Librairie de la gare.
- AU TESSIN**
Lugano: Agence Naville et Cie; De Micheli, journaux; Casadei Barifti, journaux; Kiosque de la gare.
Mendrisio: Librairie de la gare.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA NIÈCE DU CARDINAL

Grand roman historique

par 31

Georges DELAQUYS

Mais entre les révélations de la Brinvilliers et l'établissement de la Chambre ardente, il s'écoula trois années pendant lesquelles il y eut quelque alarme dans la clientèle de la Voisin. Les révélations n'avaient pas été publiques, non plus que les noms ouvertement prononcés. Mais ils étaient connus. La police que M. le contrôleur général J.-B. Colbert, chargé du commerce, des finances, de la marine, de l'intérieur et des galères, venait de créer méthodiquement, espionnait sévèrement les personnes en cause. La disgrâce de la Montespan tire de là son origine. L'hôtel de Soissons était surveillé. Tout ce beau gibier, cerné sans le savoir, se croyait encore libre et se flattait de l'impunité.

Le roi s'en ouvrait parfois impatiemment à Colbert. Mais ce puissant ministre rassurait son maître, lui disant que personne ne pouvait

échapper et que le châtiment approchait. Le roi savait du reste, par l'exemple de Fouquet, qui moisissait depuis quinze ans à Pignerol, en compagnie de Lauzun et du Masque de fer, qu'on pouvait se fier à Colbert pour ne pas laisser échapper la souris!

Ainsi rassurée provisoirement, la comtesse de Soissons menait joyeuse vie, s'occupait de ses enfants et retournait de temps à autre chez la Voisin pour tenter encore de reprendre quelque magique empire sur l'esprit du roi.

Mais le roi, pour l'instant, ne se laissait point reprendre, pour ce qu'il était en galanterie avec Mme de Soubise, dont la paire de boucles d'oreilles d'émeraude était célèbre, en ceci qu'elles servaient de signal de rendez-vous. Quand on les lui voyait arborer à la place des brillants qu'elle mettait d'ordinaire, on disait: « Ah! ce soir, la princesse couche avec Sa Majesté. »

Un jour que la Montespan s'était rencontrée chez la Voisin avec Olympe, celle-ci dit à la favorite déclinante: — Ma chère, vous baissez. Voilà cette catin de Soubise qui domine le roi.

— Croyez-vous que ce soit aussi aisée de l'en défaire? riposta aigrement l'incorrigible Athénaïs. Vous en savez quelque chose, qu'on ne

mène pas cet homme-là comme on veut!

— Aussi le faut-il prendre par le travers. Flanquez-lui une jolie fille toute fraîche, bien nigaude, dans les jambes. Elle vous débarrassera de Soubise et vous vous débarrasserez après de la pécore.

— Mais qui?

— Cherchez! Que sais-je, moi? Tenez, il y a parmi les filles d'honneur de la nouvelle Madame une petite qui s'appelle Fontange. Cela vous a dix-sept ans, bête comme La Vallière, et ne demande qu'à faire son chemin. Voyez donc cela.

Peu de temps après, au cours d'une partie de chasse, la petite Fontange, qui était d'ailleurs belle, fut en effet présentée au roi par la Montespan et plut fort à Sa Majesté, au point qu'elle devint duchesse, habita un appartement dont les tapisseries relaient les victoires du souverain, et lui dépensa trois cent mille livres par mois, au grand gémissement de Colbert, dont l'astre commençait à décliner.

La Montespan la fit, ou plutôt fut soupçonnée de l'avoir fait empoisonner, quelques années plus tard, car elle ne s'en allait pas assez vite. Cela ne profita d'ailleurs qu'à la douceuse Maintenon, qui attendait son heure et remontait patiemment la pendule afin qu'elle sonnât.

La comtesse de Soissons, qui n'était plus surintendante, la charge

ayant passé à Montespan, regardait se nouer et se dénouer toutes ces intrigues, non sans quelque dépit. Mais qu'y pouvait-elle faire? Elle prenait de l'âge, la pauvre comtesse. Elle avait quarante ans à cette époque et le roi n'en avait que quarante et un!

— Louis, Louis, le grondait-elle, car elle avait conservé avec lui cette infimité où l'autorisaient trente années de souvenirs communs, vous laisserez-vous toujours mener par quelque péronnelle! Quand serez-vous sérieux!

Le roi souriait, répliquant: — Olympe! Olympe! de quoi te mêles-tu! L'Etat, c'est toujours moi!

— Faites un peu votre compte et dites-moi sincèrement de toutes ces femmes quelle est celle, vraiment, qui vous a le plus aimé pour vous-même?

Et Louis XIV, galant pour une fois sans intérêt, répondait: — Tout compte fait, vraiment, je crois bien que c'est toi.

Et le fait est que la pauvre Olympe, elle s'en avisait à cette heure, n'avait jamais rien coûté à ce roi si prodigue avec toutes ses coïtuses conquêtes.

— Vous m'accorderez, Louis, que je ne vous ai, en effet, jamais rien demandé, ni pour moi, ni pour les miens. Et il est bien vrai que je vous ai toujours aimé. Sans intrigue, ni calcul. Vous êtes toujours pour

moi le petit garçon du Palais-Royal, si tendre avec sa petite amie... Je suis toujours ta petite amie, Louis, et mon cœur n'a pas changé.

— Olympe! fit le roi, soudainement remué par tant de vieux souvenirs.

Ils se regardèrent un long moment et se prirent la main. Ce n'était plus, vraiment, qu'un homme et qu'une femme qui se rappelaient ensemble la pureté de leur jeunesse.

— Ne nous attendrissons pas, mon ami, dit Olympe doucement, en se ressaisissant la première, encore que cela fasse du bien.

— C'est vrai, dit le roi, que cela fait du bien. J'ai oublié, grâce à toi, pendant un instant, bien des choses laides. Est-ce que j'aurais aujourd'hui ce bonheur que tu aies quelque chose à me demander?

— Eh bien, ma foi oui, au fait, répondit galement Olympe. Vous m'y faites penser, sire. J'ai une requête à vous adresser pour mon fils Eugène, dont je voulais faire un abbé, mais qui veut absolument devenir un foudre de guerre.

— N'est-ce que cela? Nous le ferons entrer aux cadets. Quel âge a-t-il?

— Dix-sept ans.

— Et il veut absolument être militaire?

— Il ne rêve que batailles, stratégies!

— Drôle d'abbé.

— Il ne veut plus être abbé. Il y aura peut-être quelque difficulté avec ce bon monsieur de Louvois, qui ne m'aime guère pour ce que j'ai refusé de donner ma fille à son fils; mais...

— Louvois n'est pas le roi. Le fils de mon amie Olympe sera capitaine et c'est moi qui le pousserai. Amenez-le-moi.

Quelques jours plus tard, la comtesse de Soissons se faisait annoncer au roi, qui était dans son cabinet, pour lui présenter son fils.

— Bonjour, comtesse! Je suis heureux de vous voir. Asseyez-vous. Ne m'avez-vous pas dit que vous m'amèneriez le jeune prince Eugène de Savoie?

— Mais je vous l'amène, sire.

— Vraiment? Et où est-il?

— Alors Olympe poussa devant elle, pour le mettre en bonne lumière sous les yeux de Louis XIV, un chétif et malingre adolescent qui, vraiment, ne paraissait pas de mine.

Boutonneux, contrefait, sans prestance aucune dans son petit habit, au surplus fort laid et vaguement louchon, il n'y avait pas apparence que ce souffreteux personnage pût jamais faire autre chose qu'un petit homme d'église, de robe ou de cabinet.

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents
 sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

IMMEUBLES

Vente d'immeubles A DOMBRESSON

SECONDE ENCHÈRE
 Aucune offre n'ayant été faite à la première séance d'en-
 chères du vendredi 30 juin 1939, les immeubles dont la dési-
 gnation suit, appartenant à Henri KROPP, industriel, à Dom-
 bresson, et dont la réalisation est requise par le créancier
 hypothécaire en premier et second rangs, seront réexposés en
 vente par voie d'enchères publiques, le vendredi 11 août 1939,
 à 15 heures, à l'Hôtel de Commune, à Dombresson, savoir:

CADASTRE DE DOMBRESSON
 Article 1517, pl. fol. 8, Nos 54, 55, 11, 56, Derrière le Village,
 bâtiments, jardin, verger de 3230 m².
 Article 1711, pl. fol. 8, Nos 50, 51, 52, 53, Derrière le Village,
 bâtiments, champ de 8753 m².
 Article 1642, pl. fol. 3, Nos 46, 47, Aux Vergers Montmollin,
 bâtiment de 61 m².
 Le bâtiment sis sur l'article 1517 est à l'usage de logement
 et buanderie. Il est assuré contre l'incendie, suivant police
 No 366, pour Fr. 42,000.—, plus supplément de 30 %. Celui
 sis sur l'article 1711 est à l'usage de fabrique et garages. Il
 est assuré pour Fr. 66,000.—, plus supplément de 50 %, sui-
 vant police No 327. En outre, celui sis sur l'article 1642 est
 à l'usage de garage. Il est assuré suivant police No 307, pour
 Fr. 8180.—

Estimation cadastrale, Fr. 117,615.—.
 Sont en outre compris dans la vente, à titre d'accessoires
 immobiliers, les machines et l'outillage servant à l'usage d'un
 atelier de pivotages, selon liste détaillée, déposée à l'Office.
 Evaluation officielle: Immeubles Fr. 62,000.—
 Accessoires immobiliers 2,000.—
 Ensemble Fr. 64,000.—
 Pour les servitudes grevant les dits immeubles ou consti-
 tuées à leur profit, ainsi que pour la désignation plus com-
 plète (limites, etc.), on s'en réfère au registre foncier, dont un
 extrait est déposé à l'Office.
 Les conditions de vente et l'état des charges seront dépo-
 sés à l'Office pendant dix jours, à compter du quatorzième
 jour avant la date de la vente.
 La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur
 du plus offrant et dernier enchérisseur.
 Cernier, 21 juillet 1939.

Office des poursuites du Val-de-Ruz:
 Le préposé: Et. MULLER.
 P 8846 N

LA FIN DES CORS et Maux de Pieds

aujourd'hui même
 Soulagement en 5 minutes



Voici la méthode des bains de pieds
 oxygénés-curatifs pour mettre fin dès
 aujourd'hui à vos maux de pieds, pour
 chasser les douleurs et enlever les cors :
 Ce soir même, plongez vos pieds dans
 de l'eau chaude rendue curative par
 une poignée de Saltrates Rodell. Ces sels
 médicamenteux dégagent de l'Oxygène Nal-
 sant qui pénètre dans les tissus douloureux.
 La fatigue est instantanément soulagée. Saltrates Rodell à votre pharmacien ou
 Les entorses et les inflammations ne tardent
 pas à disparaître. Les cors sont amollis
 garantis : vos pieds déliés, sinon l'on
 profondément et se détachent facilement
 rembourse.
Uhlmann-Eyraud S. A., Agents Généraux pour la Suisse, Genève.

L'Intermédiaire

Rue du Trésor 1, Neuchâtel

Vous désirez :
 acheter ou vendre
UN IMMEUBLE
 remettre ou reprendre
UN COMMERCE
 Régler amiablement
 n'importe quel LITIGE ?
 adressez-vous à
L'Intermédiaire
 NEUCHÂTEL
 Rendez-vous par téléphone
 No 5 14 78 *

Beau choix
 de cartes de visite
 à prix avantageux
 au bureau du journal

ENCHÈRES

Office des poursuites
 de Boudry

**Enchères publiques
 d'une voiture
 automobile**

Le mercredi 26 juillet 1939,
 à 16 heures, il sera vendu par
 voie d'enchères publiques,
 dans le garage du Café La-
 caustre, à Colombier, où elle
 est entreposée,

une voiture automobile torpé-
 do, quatre places, modèle
 1928.

La vente sera définitive et
 aura lieu contre paiement
 comptant, conformément à la
 loi.

Office des poursuites :
 le préposé: E. Walperswyler.

A VENDRE

A vendre d'occasion un
habit de cérémonie

composé de la redingote, gilet
 et pantalon, taille moyen-
 ne, en très bon drap noir,
 propre et en parfait état.
 Demander l'adresse du No 993
 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour conserver

vos fruits

Bocaux à stériliser -

Union

Bouteilles Bulach -

toutes grandeurs
prix Zim!
ZIMMERMANN S. A.

Zwieback Kohler



COMMODES bois dur

trois tiroirs 36 fr., en sapin
 28 fr. Armoire bois dur une
 porte, avec rayon et tringle
 49 fr. Aux meubles neufs, chez
LE ROI DU BON MARCHÉ
 A. LOUP, Temple-Neuf 15

Les vacances...



seront encore plus belles,
 plus agréables
 si vous partez sur

ALLEGRO

Champion du monde 1936
 Modèles grand tourisme
 à six vitesses

A. GRANDJEAN S. A.
 NEUCHÂTEL
 Saint-Honoré 2 - Av. Gare 13

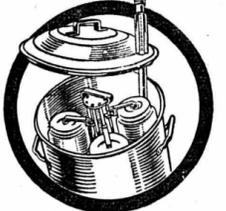
Le vin du Dr Laurent

tonique et reconstituant,
 convient aux personnes
 anémiées et fatiguées.
 Prix du flacon : Fr. 3.50

Pharmacie
F. Tripet
 Seyon 4 Neuchâtel
 Téléphone 5 11 44

A vendre tout de suite matériel de pêche

au complet. Demander l'a-
 dresse du No 14 au bureau de
 la Feuille d'avis.



Baillod S. A.

CHEZ LOUP

SEYON 18 - GRAND'RUE 7

Dernier jour de soldes

SOLDES

Un lot de TABLIERS-
 BLOUSE couleur et
 blanc, soldés à 2.90
 BAS DE DAMES
 soldés à 1.25
 CUISSETTES MARINE
 pour garçons,
 soldées à 1.50
 chez

Guye-Prêtre
 Saint-Honoré - Numa-Droz
 Maison neuchâtelaise

Toujours

l'une égale l'autre

A chaque pays sa cigarette

A la Suisse, la PARISIENNE!

30 ans de qualité!

A l'air pur de notre pays, un tabac pur, le tabac noir sélectionné
 par F. J. BURRUS dans l'Etat de Maryland (U. S. A.), et exempt de
 toute « sauce ».

Le seul qui ne fatigue pas l'organisme, quelle que soit l'altitude!

F. J. BURRUS & C^{ie} (Boncourt) 1814-1939

LA PARISIENNE
 MARYLAND

Demandez le nouvel emballage plat
 65 cts les 20 pièces

Impôt communal 1939

L'échéance de l'impôt communal a été fixée au début de septembre.
 Au moyen du timbre-impôt, il est encore possible aux contribuables
 de s'acquitter en plusieurs fois de leur contribution.

Acheter des timbres-impôt c'est se montrer prévoyant

Payer l'impôt dans les délais,
 c'est faciliter la tâche des pouvoirs publics

Liste des dépôts: Poste principale et Poste de la gare.
 Gare G.F.F. et bureaux de l'administration communale.
 Zimmermann S.A. et succursales.
 Société coopérative de consommation et succursales.
 Société de consommation de Serrières.
 Mlle Aline Blanchard, Fahys 21.
 M. E. Miserez, Seyon 20.
 Terroutil S.A., Halles 13.

NOUS SOLDONS NOS TISSUS D'ÉTÉ

Un immense lot de
Vistra uni très belle qualité, en blanc, bleu roi, rouge, beige et vert **Soldé** le mètre
Gloquette impr. très jolis dessins, pour robes d'été **-.70**
Grêpe solaire pour lingerie et blouses, en citron et blanc . . .

Un grand lot de
Piqué impr. pour robes de plage et jaquettes, très jolis dessins **Soldé** le mètre
Vistralin impr. le tissu préféré pour l'été **1 25**

Une grande quantité de
Soieries unies et fantaisie telles que crêpe mat imprimé et uni, différentes nuances et dessins, cloqué quadrillé en noir, taffetas pure soie pour robes habillées, en noir et marine **Soldé** le mètre
1 50

Un lot énorme de
CLOQUÉ ET FAÇONNÉ UNI pour robes et ensembles, ravissantes nuances **Soldé** le mètre
CRÊPE DE CHINE PURE SOIE magnifiques impressions pour belles robes **2 50**

PROFITEZ
 de nos **Coupons**
 TRÈS BON MARCHÉ

**AU LOUVRE
 LA NOUVEAUTÉ S.A.**
 Neuchâtel

**6 LITRES AUX 100
 85 A L'HEURE**

et 120.000 témoins
 dans le monde en-
 tier pour vous dire:
 "Quelle formidable
 petite voiture que
 ma **FIAT**"

500
 Frs 2550.-

URGENT
 Cause départ, à vendre,
RADIO
 sous garantie, 90 fr. Ecrire
 sous chiffres P 2834 à Publ-
 citas, Neuchâtel. P 2834

Bonne vache
 de 8 ans, portante pour l'au-
 tomne, à vendre chez M.
 Fritz Galland, Boudry.

Optique

Excursions et vacances
 Ne partez pas
 sans VOTRE jumelle!
 Grand choix au magasin
A. Perret, opticien
 Epancheurs 9 - Neuchâtel
 Pour toutes les bourses :
 Jumelles depuis 10 à 200 fr.
 Quelques occasions
 Atelier de réparations
PRIX AVANTAGEUX

**Un coup de
 téléphone** et nous sommes
 à votre
 service

**12 commerçants qui ne demandent
 qu'à vous donner satisfaction**

Thiel maître-teinturier 5 17 51	Decoppet Frères Entrepreneurs MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE Tél. 5 12 67 Neuchâtel - Evole 49	BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT Rue du Seyon 5a - Neuchâtel TÉL. 5 14 56 Spécialité de charcuterie fine Jambon cuit 1 ^{re} qualité
Carl Donner Bellevaux 8 Téléphone 5 31 23 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde	Louez un radio aux meilleures conditions chez Radio Star Seyon 28 - Neuchâtel	VUILLEMIN Frères Successeur de Ch. Enzen COUVREURS Rue J.-J. Lallemand Neuchâtel - Tél. 5 23 77 Rue de Neuchâtel 35 Peseur - Tél. 6 13 36 Transformation de toitures R é p a r a t i o n s Revêtement de façades Peinture des fers-blancs Réfection de cheminées. Devis
Piffaretti & Quinché locataire en bon état Electricité NEUCHÂTEL - TEL. 5 11 00 TÉLÉPHONE 52.048	Les chambres à coucher de style Les chambres à manger neuchâtelaises Les beaux sièges, toutes vos réparations de meubles se font au mieux chez Schneider artisan-ébéniste ÉVOLE 9	Cordonnerie G. LINDER Râteau 4^c Travail en tous genres Chaussures sur mesure Prix modérés Se recommander
Ferblanterie Appareillage Fritz Gross & Fils Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	La belle bicyclette Geugeot chez MARCEL BORNAND TEMPLE NEUF 6 NEUCHÂTEL Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal	Papeterie-Librairie des TERREAUX S. A. Tél. 5 12 79 Meubles en acier Erga Fournitures générales



Le Tour de France cycliste dans le Midi

De Montpellier à Monaco, en passant par Marseille Galateau, Neuens et Archambaud obtiennent chacun une victoire méritée

La onzième étape: Montpellier-Marseille

Au contrôle de départ, à Montpellier, on apprend que Baillieux a renoncé à partir.

Cinquante et un coureurs, par conséquent, prennent la direction de Nîmes. Tous les hommes roulent ensemble et ne paraissent pas désireux d'attaquer. En tête, on trouve l'équipe du Sud-Est qui monte une garde vigilante autour de Vietto, détenteur du maillot jaune. Les coureurs du Sud-Est qui arrivent dans leur pays veulent si possible gagner l'étape ou la faire gagner par Vietto.

Le peloton, toujours compact, défie devant les Thermes de Nîmes puis prend la direction de Beaucaire, 76 km., pour traverser le Rhône. A Tarascon, Wagner est victime d'une chute qui n'a aucune suite grave et la Suisse rejoint facilement.

Tous les coureurs groupés arrivent à Saint-Rémy de Provence. Le directeur de la course neutralise le ravitaillement pour faciliter la prise des musettes et tout le monde repart en direction d'Aix-en-Provence. A Saint-Gannet, 143 km., Archambaud s'arrête brusquement; Pedrolini ne peut freiner et entre en collision avec le coureur français. Pedrolini tombe, mais se relève sans mal et rejoint, tandis qu'Archambaud doit attendre la camionnette pour changer de roue.

Clemens et Galateau prennent le large

Jusqu'à Aix, aucun fait important ne se produit. A Saint-Savournin, 178 km., dans une côte, Pierre Clemens prend le large. Galateau part à son tour et rejoint le Luxembourgeois; les deux hommes filent vers l'arrivée par une succession de petites routes difficiles. Galateau connaît bien la contrée et bientôt l'avance des deux hommes à 25 km. de l'arrivée est de 1 min. 30 sec. Derrière eux la bataille s'engage. Perret tombe et perd du terrain. A 7 km. du vélodrome, Wagner se sauve à son tour, mais il est rejoint. Finalement, tous les coureurs restent ensemble. Galateau et Pierre Clemens ont toujours de l'avance et Galateau gagne l'étape devant Pierre Clemens avec un minute d'avance sur Le Grévis qui gagne le sprint du peloton.

Résultat de l'étape

1. Galateau, 6 h. 30 min. 55 sec.; 2. Pierre Clemens, même temps; 3. Le Grévis, 6 h. 31 min. 55 sec.; 4. Thiébaud; 5. Bernardoni; 6. Jaminet; 7. Fréchaud; 8. Passat; 9. ex-aequo; 36 coureurs (au nombre desquels figurent Wagner et Pedrolini) tous le même temps que Le Grévis; 45. Perret, 6 h. 34 min. 8 sec.

La course des Suisses

Hormis la chute sans conséquence de Wagner à Tarascon et la rencontre Pedrolini-Archambaud de Saint Gannet, il n'y a rien à dire de la course des Suisses jusqu'au moment où la bataille a été déclenchée. Wagner, Perret et Pedrolini sont restés dans le peloton. Malheureusement, à 15 km. de l'arrivée, Perret a heurté Kint et est tombé. Il n'a pas eu de mal, mais il a cassé plusieurs rayons de ses roues. Il a dû attendre la camionnette pour changer de machine.

Les Suisses sont en bien meilleur état physique et moral. Le furoncle de Perret est presque guéri tandis que le genou de Wagner va mieux. La chaleur retrouvée dans le Midi va du reste contribuer à l'amélioration de l'état de Wagner qui a retrouvé son allant et a cherché à se sauver, peu avant Marseille. C'est donc qu'il se sentait en excellente condition.



ARCHAMBAUD, vainqueur de la seconde demi-étape: Saint-Raphaël-Monaco

La douzième étape: De Marseille à Saint-Raphaël

Les 51 coureurs encore qualifiés pour le Tour de France avaient à effectuer, dimanche, la 12^{ème} étape, Marseille-Monaco, elle-même divisée en deux secteurs avec départs en ligne, soit Marseille-Saint-Raphaël, 157 km. et Saint-Raphaël-Monaco, 121 km. 500.

Malgré l'heure matinale, il y a foule à Marseille pour assister aux opérations de contrôle. A 6 h. 30, les coureurs prennent la direction d'Aubagne. Rien de spécial n'est à signaler; le train est rapide, mais normal et les hommes qui sont lâchés peuvent rejoindre facilement. En tête, Vietto monte la garde en compagnie de Galateau, Bernardoni et Gianello. Le peloton arrive à Toulon à 8 heures 45. Perret, qui a des ennuis d'ordre mécanique, est souvent lâché. La côte de Gratteloup, 105 km., n'apporte aucun élément nouveau. Mais, un peu plus loin, avant Cogolin, 126 km. 500, on assiste à une première attaque: Cosson part suivi de Jaminet, Naisse, Mallet, Marcellou, Vietto, Galateau, Silvère Maes, Passat, T. van Schendel, mais ces hommes seront bientôt rejoints et tout rentre dans l'ordre. A l'entrée de Sainte-Maxime, 139 km., Jaminet attaque encore une fois et peut prendre le large avec le Luxembourgeois Neuens. Les deux hommes augmentent leur avance. Archambaud arrive à s'échapper à son tour, sans pouvoir rejoindre les deux leaders qui font une arrivée triomphale à Saint-Raphaël où Neuens bat Jaminet.

Classement: 1. Neuens, 5 h. 11' 15"; 2. Jaminet, même temps; 3. Archambaud, 5 h. 11' 28"; 4. Neuville, 5 h. 11' 54"; 5. T. van Schendel, 5 h. 11' 56"; 6. Fournier, 5 h. 12' 16"; 7. Fréchaud; 8. Bernardoni; 9. Mallet; 10. ex-aequo; 27 coureurs (au nombre desquels se trouve Pedrolini), tous le même temps que Fournier; 39. Perret; 49. Wagner.

De Saint-Raphaël à Monaco

Le départ pour la seconde demi-étape est donné à midi 45. Il fait très chaud. A la sortie de Saint-Raphaël, le petit col d'Auriasque est gravi au train. Quelques incidents se produisent: Fréchaud et Pierre Clemens sont victimes de crevaisons, tandis que Neuens perd du terrain. Le peloton reste cependant compact et Gianello passe en tête à Cannes, tandis que Vietto reste entouré de ses camarades du Sud-Est. Après avoir longé la Méditerranée au Golf Juan, les concurrents défilent dans Antibes, puis à Nice où une foule considérable assiste à leur passage. C'est après Nice que les coureurs vont trouver les difficultés de la journée: les cols d'Eze et de la Turbie. Dès l'attaque du col, le peloton s'étire. Vietto, Bernardoni, Vissers et Silvère Maes sont en tête et l'on note la formation d'un groupe fort de 15 unités. A mi-côte, Ritsveldt se détache, puis Vissers et Silvère Maes attaquent à leur tour ainsi qu'Archambaud qui vient de rejoindre. Vietto fournit alors un gros effort et rejoint, avec Kint, A. van Schendel et Jaminet.

Le groupe de tête est bientôt rejoint. Archambaud prend une fois de plus le large avec Silvère Maes. Dans la longue descente, puis sur le plat, les deux leaders foncent à toute allure vers Monaco.

Classement de la seconde demi-étape: 1. Archambaud, 3 h. 34' 20"; 2. Maes, même temps; 3. Gallien, 3 h. 35' 50"; 4. Thiébaud; 5. Jaminet; 6. Vietto; 7. A. van Schendel; 8. ex-aequo: Vissers, Kint, De Korver et Ritsveldt, tous le même temps; 12. Bernardoni, 3 h. 36' 43"; 13. Vlaemynck; 14. Cloarec; 15. Pierre Clemens; 16. Mallet; 17. Marcellou; 18. Disseaux; 19. Hendrickx; 20. Passat; 25. Perret; 3 h. 38' 8"; 39. Pedrolini, 3 h. 39' 25"; 47. Wagner, 3 h. 45' 21".

Classement général: 1. Vietto, 82 h. 45' 3"; 2. Silvère Maes, 82 h. 46' 52"; 3. Vlaemynck, 82 h. 52' 2"; 4. Vissers, 82 h. 54' 18"; 5. Archambaud, 82 h. 54' 50"; 6. Lambrecht, 82 h. 57' 7"; 7. Marcellou, 82 h. 59' 11"; 8. Disseaux, 83 h. 1' 14"; 9. Thiébaud, 83 h. 2' 49"; 10. Ritsveldt, 83 h. 4' 37"; 11. Mathias Clemens, 83 h. 8' 34"; 12. Vanoverbergh, 83 h. 10' 2".

Classement des Suisses: 37. Pedrolini, 84 h. 2' 7"; 40. Wagner, 84 h. 3' 2"; 45. Perret, 84 h. 15' 45".

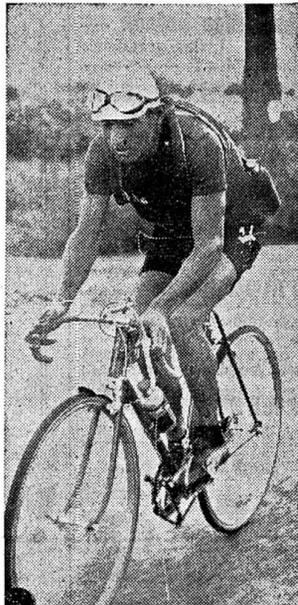
Le classement général des équipes: 1. Belgique «B», 248 h. 57' 33"; 2. France, 249 h. 34' 27"; 3. Belgique «A», 249 h. 39' 24"; 4. Sud-Est, 249 h. 43' 22"; 5. Nord-Est, 249 h. 43' 31"; 6. Sud-Ouest, 249 h. 58' 18"; 7. Hollande, 250 h. 2' 9"; 8. Luxembourg, 250 h. 18' 6"; 9. Ouest, 251 h. 18' 12"; 10. Suisse, 252 h. 20' 54".

La course des Suisses

Aussi bien l'après-midi que le matin, les Suisses se sont toujours tenus en queue de peloton et, chaque fois qu'une offensive a été déclenchée, ils ont été surpris. Le matin, dans la traversée de Toulon, Perret a cassé son guidon et il a dû attendre la camionnette. Il a pris un vélo de rechange et a pu rejoindre le peloton. Ce second

vélo ne lui convenant guère, Perret a été lâché et attendu par Wagner. Les deux Suisses sont revenus ensemble, mais Wagner a crevé et Perret a donc terminé avant lui. Quant à Pedrolini, le matin il a suivi les hommes du peloton et a pu terminer par conséquent dans le groupe Fournier.

L'après-midi, les Suisses ont été lâchés dès l'attaque du col d'Eze. Seul Perret a relativement fourni une bonne performance et s'est assez bien classé. Wagner a été fortement retardé et s'est montré beaucoup moins brillant que la veille.



VIETTO, le maillot jaune

Les championnats suisses par équipes

Ce sont 33 équipes — une participation record — qui se sont alignées dimanche matin, à Bâle, pour les championnats suisses par équipes sur route (distance: 100 km.). Les favoris se sont classés aisément et voici les résultats de cette épreuve, à laquelle, malheureusement, aucun club romand n'a pris part:

1. S.V. Zurich I (Zaugg, Capell, Strasser, Stocker, Baumann), 2 h. 27' 52"; 2. V.V. Zurich-Wiedikon, 2 h. 30' 19"; 3. V.C. Riehen, 2 h. 33' 19"; 4. R.V. Siggenthal-Turgi, 2 h. 33' 26"; 5. V.V. Zurich II, 2 h. 33' 35"; 6. R.V. Berne, 2 h. 34' 2".

Le championnat jurassien de côte

Cette épreuve a eu lieu hier sur le parcours de la course automobile Develier-Rangiers. Georges Aeschlimann, de Reuchenette, a gagné l'épreuve en 19' 4", devant Alphonse Fleury, de Porrentruy, et Bolque, de Mervelier.

Le critérium d'Oltén

Cette course pour professionnels a été organisée dimanche sur une distance de 102 km. 600.

Classement: 1. Edgar Buchwalder, Rothrist, 30 pts, 2 h. 27' 23"; 2. Karl Litschi, Wallisellen, 21 pts; 3. Karl Wyss, Turgi, 20 pts; 4. Hans Martin, Oerlikon, 20 pts; 5. Léo Amberg, Degerheim, 19 pts; 6. Jean Bolliger, Zurich, 18 pts.

Les championnats cantonaux

Dans les cantons de Genève, Vaud, Valais et Neuchâtel, les championnats cyclistes ont été organisés le même jour.

Le championnat neuchâtelois avait lieu à la Chaux-de-Fonds et il était mis sur pied par les «Francs-Coureurs». L'épreuve s'est disputée avec une formule handicap sur une distance de 93 km. Quarante-trois coureurs ont pris le départ et 39 sont arrivés au but. Voici les résultats:

1. Jean Lœtse (Francs-Coureurs), en 2 h. 36"; 2. Georges Goetschmann, (Francs-Coureurs), 2 h. 38' 30"; 3. Francis Weber (V.-C. de Neuchâtel), 2 h. 42' 40"; 4. Rosi Piemontesi (Olympique de Neuchâtel), 2 h. 42' 45"; 5. Roger Reichen (Excelsior, la Chaux-de-Fonds), 2 h. 42' 50"; 6. Roger Dubler (Excelsior, la Chaux-de-Fonds); 7. Willy Margot (Neuchâtel); 8. Jean-Pierre Neury (Excelsior, la Chaux-de-Fonds); 9. Charles Gros (Excelsior); 10. Fulvio Quadroni (V.-C. de Neuchâtel). Classement interclubs: 1. Francs-Coureurs, la Chaux-de-Fonds, 12 pts; 2. Vélo-club de Neuchâtel, 14 pts; 3. Excelsior, la Chaux-de-Fonds, 19 pts; 4. Edelweiss, le Locle, 36 pts; 5. Fleurier, 39 pts.

L'équipe italienne au Tour de Suisse

La Fédération cycliste italienne a annoncé l'équipe suivante au prochain tour de Suisse cycliste: Magni, Simonini, Pasquini, del Cancia, Belonte.

Automobilisme

La course de côte Develier-les Rangiers

En dépit du temps instable de dimanche, cette épreuve a obtenu un franc succès, et plusieurs nouveaux records ont été établis. Voici les résultats obtenus dans les diverses catégories: Parcours de 7 km. 350; différence de niveau: 342 m.; pente moyenne: 4.66%; plus forte pente: 12%.

CATEGORIE TOURISME jusqu'à 1100 cmc.: amateurs: 1. «Arrêt», Zollikon, sur «Flat», 5' 47"8, moyenne: 77 km. 078. Experts: 1. Stick, la Chaux-de-Fonds, sur «Flat», 5' 20"6, record, moyenne: 82 km. 532. De 1100 cmc. à 1500 cmc.: Amateurs: 1. J. Buttikofer, la Chaux-de-Fonds, sur «Lancia», 5' 37"8, moyenne: 78 km. 430; 2. Monferini, Bulle, sur «Lancia», 5' 47"8. Experts: 1. G. Mergy, la Chaux-de-Fonds, sur «Lancia», record, moyenne: 88 km.; 2. Kaiser, Zoug, sur «Opel», 5' 37". De 1500 à 2000 cmc.: Amateurs: 1. Pfohl, Zurich, sur «Peugeot», 5' 37"2, moyenne: 78 km. 468; 2. E. Bloch, la Chaux-de-Fonds, sur «Citroën», 5' 3"2. Experts: 1. Baehler, Genève, sur «Citroën», 5' 19"8, moyenne: 82 km. 749; 2. Schlotterbeck, Bâle, sur «Citroën», 5' 21"8; 3. Vuilleumier, Neuchâtel, sur «Citroën», 5' 43"2. De 2 à 3 litres: Amateurs: 1. V. Bolliger, Euges, sur «Peugeot», 5' 0"9, moyenne: 85 km. 631; 2. Straumann, Bâle, sur «Alfa-Roméo», 5' 12"; 3. Sauthier, Martigny, sur «Citroën», 5' 19"2. Experts: 1. A. Weber, Suhr, sur «Bugatti», 4' 49"4, record, moyenne: 91 km. 430; 2. Delmarco, Yverdon, sur «Lancia», 5' 0"9. Plus de 3 litres: Amateurs: 1. De Monfort, Lavausanne, sur «Bugatti», 4' 26", record, moyenne: 99 km. 473; 2. Aryll, Berne, sur «Graham», 5' 14"4. Experts: 1. H. Portmann, Bâle, sur «Ford», 4' 44"2, moyenne: 92 km. 476; 2. Elbling, Rapperswil, sur «Ford», 4' 51"4.

CATEGORIE SPORT jusqu'à 1100 cmc.: Amateurs: 1. K. Hafner, Zurich, sur «Flat», 5' 39"2, moyenne: 78 km. 007. Experts: 1. A. Datner, Zurich, sur «Plymouth», 5' 13"8, record, moyenne: 84 km. 321; 2. W. Bosshard, Winterthur, sur «Singer», 6' 4"8. De 1100 à 1500 cmc.: Amateurs: 1. Morel, Küssnacht, sur «B.M.W.», 5' 21"8, record, moyenne: 80 km. 590. De 1500 cmc. à 2 litres: Amateurs: 1. «Henry», Zurich, sur «B.M.W.», 4' 25"6, moyenne: 99 km. 623; 2. Waeffler, Bâle, sur «B.M.W.», 4' 32"4; 3. Duval, Lausanne, sur «Peugeot», 5' 21"8. Experts: 1. H. Kessler, Zurich, sur «B.M.W.», 4' 22"4, record, moyenne: 100 km. 838. Plus de 2 litres: Amateurs: 2. Riesen, Berne, sur «B.M.W.», 4' 38"4. De 2 à 3 litres: Amateurs: 1. H. Trümpy, Glaris, sur «Bugatti», 4' 20", moyenne: 101 km. 769. Experts: 1. K. Praefli, Berne, sur «Bugatti», 4' 30"8, moyenne: 97 km. 610. Plus de 3 litres: Amateurs: 1. De Monfort, Lavausanne, sur «Bugatti», 4' 4"4, moyenne: 108 km. 295, meilleur temps des amateurs; 2. de Tschamer, Berne, sur «S.S. Jaguar», 4' 36"2.

CATEGORIE COURSE: De 1100 à 1500 cmc.: 1. Blanpain, Fribourg, sur «Maserati», 3' 56"2, moyenne: 112 km. 023, meilleur temps de la journée; 2. Senn, Bâle, sur «Maserati», 4' 2"8; 3. de Grafenried, Fribourg, sur «Maserati», 4' 4"6. De 1500 cmc. à 2 litres: 1. Christen, Zurich, sur «Maserati», 3' 57"8, record, moyenne: 111 km. 269.

Carraciola gagne le grand prix d'Allemagne

Des centaines de milliers de personnes ont suivi hier, sur le Nurburgring, le championnat d'Allemagne pour automobiles. La course comprenait une distance de 500 kilomètres, elle se disputait suivant la formule internationale.

Samedi, lors des essais, la voiture de Nuvolari a pris feu. Le célèbre pilote a eu la présence d'esprit de quitter la route et d'arrêter sa machine dans un fossé; il a pu quitter celle-ci avant d'être brûlé.

Dix-sept machines ont pris le départ, hier, sous la pluie. Plus tard, la tempête a contrarié la course, et il a même grêlé. Lang et Brauchitsch réussissent à prendre de l'avance au premier tour. Mais, ils furent contraints de s'arrêter. Au troisième tour, Nuvolari prit la tête des concurrents, devant Muller, Pietsch et Carraciola. Plus tard, Hasse dépassa ses rivaux et passa devant Nuvolari. Un fort orage permit à Carraciola de lutter de vitesse avec Pietsch d'abord, puis avec Nuvolari et Muller. Dès le 14^{ème} tour, il prit le commandement des coureurs. Au 16^{ème} tour, les voitures d'Hasse et de G. Meyer sortirent de la piste, mais les pilotes ne furent pas blessés. Ce fut ensuite l'abandon de Nuvolari, dont la machine ne fonctionnait plus normalement. Au 18^{ème} tour, Carraciola avait 40 secondes d'avance sur Muller. Il s'arrêta pour faire le plein d'essence; cette opération ne demanda que 30 secondes, si bien que Carraciola put demeurer en tête jusqu'à la fin de la course.

Classement: 1. Carraciola, sur «Mercedes-Benz», 22 tours, 501 km. 800, 4 h. 9' 41"4, moyenne: 121 km. à l'heure; 2. Muller, sur «Auto-Union», 4 h. 9' 39"3; 3. Pietsch, sur «Maserati», 21 tours, 4 h. 12' 6"8; 4. Dreyfus, sur «Delahaye», 20 tours, 4 h. 20' 16"2; 5. Ralph, sur «Delahaye», 19 tours, 4 h. 10' 53"4; 6. Maaz, sur «Delahaye», 19 tours, 4 h. 11' 44"; 7. Joa, sur «Maserati», 19 tours, 4 h. 14' 33"2. Le tour le plus rapide a été effectué par Carraciola à la moyenne de 151 km. 500 à l'heure.

Les grandes assises du football suisse

LES ORGANES DE L'A. S. F. A. ONT TENU LEURS ASSEMBLÉES SAMEDI ET DIMANCHE A ZURICH

C'est à Zurich que les diverses assemblées de l'A.S.F.A. (Ligue nationale, 1^{re} ligue, Zus, section de football et assemblée centrale) ont eu lieu samedi.

Les assemblées préparatoires

Les délégués de première ligue se sont réunis le vendredi soir déjà afin de liquider l'important ordre du jour qui leur était soumis. Les clubs ont accepté de limiter encore davantage le professionnalisme en interdisant la remise, aux joueurs, de primes en espèces ou en nature et en réglementant les conditions des joueurs-entraîneurs. Le maintien des deux groupes a été admis.

Puis ce fut, samedi matin, l'assemblée des clubs de ligue nationale. Les délégués ont entendu un rapport du comité de surveillance du professionnalisme et ont appris que tous les clubs avaient adapté les contrats aux conditions imposées.

Quant aux délégués de la Zus, ils avaient pris, eux aussi, leurs décisions, en sorte que, samedi après-midi, les mandataires des clubs ont pu assister à l'assemblée générale de la section de football.

L'assemblée générale de la section de football

Au début, M. Rinderer, ex-président de la ligue nationale, a passé en revue toutes les questions touchant le football et son développement en Suisse.

Aucune discussion n'a eu lieu après ce rapport et les délégués ont abordé les questions prévues à l'ordre du jour. Il a été discuté du prêt accordé par l'A.S.F.A. à l'ex-fédération autrichienne de football. Les délégués ont été d'avis que le comité de football avait outrepassé ses droits en accordant ce prêt, mais heureusement, cette affaire n'a pas eu de suites fâcheuses pour l'association. On a appris ensuite que le secrétaire central Kurt Gassmann fonctionnerait aux Jeux de 1940 à Helsinki comme commissaire général de l'expédition suisse. Les rapports ayant été adoptés, le début de la saison a été fixé au dimanche 3 septembre.

Une journée en faveur de l'A.S.F.A.

La réorganisation financière n'a pas donné lieu, comme on le craignait, à de grands débats. La redevance annuelle de la ligue nationale de 38,000 fr., prévue dans les statuts, a été rayée des textes officiels. Par contre, le premier dimanche d'octobre, tous les clubs de l'A.S.F.A. seront mobilisés au service de la fédération; les recettes des matches qui seront joués seront versées à la fédération. (Pour cette

année, ces matches ne seront pas joués le 1^{er} octobre, mais le 27 août.) Par ailleurs, les clubs de ligue nationale verseront au comité de football un pourcentage à fixer des recettes de tous leurs matches de championnat. Si le produit des matches de la journée fédérale et du pourcentage prélevé sur les rencontres de ligue nationale est inférieur à 30,000 fr., on pourra prélever un pourcentage sur la finale de la coupe et, s'il le faut, sur les demi-finales.

Le plan financier ayant été accepté à l'unanimité, les délégués ont accordé une subvention de 5000 fr. à la section d'athlétisme pour éteindre une dette flottante ancienne. Diverses autres questions ont encore été discutées: le plan Thommen — qui sera mis à l'essai dans quelques régions — les relations entre l'A.S.F.A. et les fédérations corporatives (interdiction aux joueurs de l'A.S.F.A. d'appartenir à d'autres groupements, avec possibilité d'arrangement).

La ligue nationale conservera douze clubs

Puis est venue en discussion la proposition d'élever de douze à quatorze le nombre des clubs de ligue nationale. Cette proposition n'ayant pas donné lieu à une entente générale, on a décidé de rester au statu quo, soit douze clubs. De même, une proposition d'interdire complètement le semi-professionnalisme a été repoussée et chaque section reste libre d'arranger ses affaires comme elle l'entend. Après diverses modifications aux règlements, il a été possible de passer aux élections. Le président Eicher et tous les membres des divers comités ont été réélus.

L'assemblée centrale

L'ordre du jour était réduit, heureusement. L'organe officiel a reçu l'autorisation de percevoir des abonnements obligatoires, puis on a créé un tribunal arbitral présidé par M. Enderli, de Zurich, qui aura pour mission de trancher certains cas.

M. Henry Muller, de Zurzach, a été nommé membre d'honneur. L'assemblée générale de 1940 sera convoquée à Magglingen près Bienne.

Football

La coupe de l'Europe centrale

La première finale de la coupe de l'Europe centrale a eu lieu hier à Budapest. Ujpest a battu Ferencvaros par 4 à 1.

Lutte La fête romande à Oron

Les lutteurs de la Suisse romande ont disputé leur fête annuelle dans la petite cité d'Oron, sous un temps maussade et fort pluvieux: à la culotte uniquement, comme l'ont exigé, il y a quelques années déjà, leurs camarades de Suisse allemande. Le travail fourni permet d'espérer quelques succès des représentants romands à la fête de lutte de l'Exposition nationale de dimanche prochain. Les Neuchâtelois ont fait honneur à leur réputation; ceux du moins qui ne furent pas arrêtés par des accidents, tous sans gravité fort heureusement. Mais dans les autres cantons l'on s'entraîne aussi avec sérieux.

Signalons une innovation dans la taxation qui fit bénéficier Liechi, le perdant de la finale disputée avec Heinger, d'une bonification d'un quart de point. De ce fait, le Lausannois arrive à égalité de points avec Stuck auquel revenait de droit la seconde place.

Voici les meilleurs résultats. — Couronnés (29 couronnés): 1. Heinger Ernest, Lausanne, 78 points; 2. Liechi Fritz, Georges, Les Brenets, Neuchâtel, 77; 3. Hofmann Rodolphe, Haute-Broye, Visinand Julien, Genève, 76.50 p.; 4. Walter, Edgar, Vevey, Collard Joseph, Châtel-Saint-Denis, Genoué Etienne, Vevey, Lenzlinger Hans, Vevey, 76.25 p.; 5. Perdrizac Paul, Neuchâtel, 76.50 p. Prix simples: 35. Jeanneret Nestor, Neuchâtel, 74.50 p.; 46. Willen Christian, la Chaux-de-Fonds, 74 p.; 62. Hirzel Alexandre, les Brenets, 73.50 p.; 70. Löffel Robert, les Brenets, 72.75 p.; 72. Gunge-rieh Marcel, Neuchâtel, 72.50 p.; 78. Volery Marcel, la Chaux-de-Fonds, 54.75; 80. Bosquet Edouard, les Brenets, 54.75 p.; 90. Von Burg Hermann, la Chaux-de-Fonds, 54.25 p.; 91. Hirschy Louis, la Chaux-de-Fonds, 54.25 p.; 98. Perret Martial, Cornaux, 54.25 p.; 101. Feuz Willy, le Locle, 54 p.; 103. Bosquet Raymond, les Brenets, 54 p.; 108. Gerber André, la Chaux-de-Fonds, 53.75; 111. Mathy Georges, Les Brenets, 53.75; 120. Jeanjaquet Paul, Auvier, 44.50; 126. Henrioud Gustave, Auvier, 35.50; 139. Hirschi Albert, Neuchâtel, 34.75; 142. Caretti Marius, Neuchâtel, 34.75; 151. Chevre Edouard, Cormondrèche, 33.75; 153. Ramsayer Hermann, Neuchâtel, accidenté; 154. Anget Henri, Neuchâtel, blessé.

Echecs

Le 42^{ème} tournoi national

Samedi a débuté, à Montreux, le 42^{ème} tournoi national. Samedi, déjà, des surprises ont été enregistrées: le Bâlois Christoffel a battu Walter Henneberger et le jeune Leepin a obtenu un remis contre Johner, champion 1938. Grob a battu Gygli, en 37 coups; y les parties Volmy-Rey, Ormond-Nägeli et Burghold-Blau ont été remises.

Dimanche matin, trois matches ont eu lieu: Grob a battu Christoffel et Rey a abandonné, par manque de temps, devant Johner. Après 33 coups, la partie Henneberger-Ormond a été remise.

Sports divers

Au Radio-club de Neuchâtel

La section des «ondes courtes» a fait disputer, jeudi soir, la troisième manche du challenge No 1 et, dimanche matin, la quatrième et dernière manche.

Voici les résultats de la troisième: 1. Ch. Humbert-Prince; 2. E. Lanz; 3. P. Hofmann; 4. E. Roulin; 5. M. Riedo; 6. H. Porret; 7. L. Pomey; 8. Ch. Walther.

La quatrième manche, qui a eu lieu sous la pluie, a donné les résultats suivants:

1. P. Hofmann; 2. E. Roulin; 3. E. Lanz; 4. F. Tétaz; 5. M. Riedo; 6. Ch. Humbert-Prince; 7. G. Fitzé; 8. A. Perret; 9. A. Baumgartner; 10. Ch. Walther; 11. L. Pomey; 12. A. Piana; 13. A. Rodari.

Voici le classement général, avec le temps accompli pour les quatre épreuves: 1. E. Lanz, 106 min. 15; 2. E. Roulin, 124 min. 45; 3. M. Riedo, 157 min. 45; 4. G. Fitzé, 197 min. 35; 5. Ch. Humbert-Prince, 205 min. 50; 6. P. Hofmann, 222 min. 20; 7. A. Baumgartner, 224 min. 15; 8. F. Tétaz; 9. A. Piana; 10. Ch. Walther; 11. P.-H. Werner; 12. A. Schenk; 13. A. Perret; 14. L. Pomey; 15. H. Porret; 16. A. Rodari; 17. Buhmann; 18. L. Brailiard; 19. Kuhn; 20. J. Rieben; 21. Memming; 22. Gamba; 23. Ch. Rechi; 24. M. Muller; 25. F. Geneux.</

LES SPORTS

LA VIE NATIONALE

AFFAIRES FÉDÉRALES

Le mois de mai a été mauvais pour notre tourisme

BERNE 24. — Le mois de mai s'est fait remarquer cette année dit le rapport mensuel du Bureau fédéral de statistique consacré au tourisme, par une accumulation extraordinaire de précipitations atmosphériques et une moyenne tout à fait anormale de la température.

L'influence exercée par le mouvement hôtelier qui se produit à Pentecôte se perçoit nettement dans les nombres différents des hôtes, selon que ceux-ci ont leur domicile régulier en Suisse ou à l'étranger, par le fait que pour ces premiers le nombre des arrivées s'est accru de près de 20,000 (13 pour cent) et celui des nuitées de 17,000 (3 pour cent).

Un referendum fédéral

GENEVE, 23. — Un referendum vient d'être lancé contre la nouvelle loi fédérale réglementant les traitements des fonctionnaires et assainissant les caisses de pension du personnel de la Confédération et des C.F.F.

Les paysans de toutes les régions alpêtres se groupent

SPIEZ, 23. — A la fin d'une importante réunion de paysans des montagnes et d'éleveurs de bétail à Spiez, à laquelle assistaient de nombreux représentants de l'Oberland bernois, de l'Union suisse des paysans et de la Suisse orientale, il a été décidé de créer immédiatement une communauté d'action de toutes les organisations de paysans des montagnes des Grisons jusqu'au Pays d'en Haut.

DANS LES CANTONS

Les tramways de Zurich font d'importants bénéfices

L'excédent des recettes est dû en partie à l'Exposition nationale ZURICH, 24. — Les comptes des tramways municipaux de Zurich, pour les six premiers mois de 1939, accusent un excédent de recettes de 3,2 millions, soit 1,200,000 fr. de plus que pour la période de 1938.

CASINO D'EVIAN

A partir du mercredi 26 juillet 1939 en exclusivité dans toute la France TOUS LES SOIRS AU NIGHT CLUB

« La vieille chanson sentimentale française »

avec LOUIS BORY chanteur-vedette du célèbre cabaret du LAPIN AGILE de la Butte Sacré LE NOUVEAU BALLET DE PARIS LE FRENCH CANCAN DU CASINO et les GRANDES VEDETTES présentés par Robert DARTHEZ

Soirées inoubliables

BOULE ROULETTE BACCARA de Monte-Carlo

Emissions radiophoniques de lundi

(Extrait du journal « Le Radio ») SOTTENS: 10.30, émission de l'Exposition. 12 h., concert. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., la jeune femme et les temps modernes. 18.15, disques. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., résultats du Tour de France. 20.05, une soirée au « Lapin à Gilles ». 21 h., pour les Suisses à l'étranger, retransmission de Berne. 22 h., musique légère. 22.20, inform.

Melchseeffrutt 1920 m. alt. Suisse centrale Soleil d'altitude - Sport montagnard et nautique - Confort, à l'hôtel REINHARD au Lac. - Tél. 8 81 43.

Les journées fribourgeoises de l'Exposition nationale

ZURICH, 23. — Les journées fribourgeoises de l'Exposition nationale ont eu lieu samedi et hier. Une messe a eu lieu dimanche matin dans la cour de la caserne. Puis un cortège s'est rendu, de là, à l'exposition. Le Conseil d'Etat fribourgeois « in corpore » ouvrait la marche; il était suivi d'une délégation du Grand Conseil et des officiers supérieurs du régiment fribourgeois; puis venaient les groupes costumés qui ont participé au festival et qui représentaient des scènes de la vie fribourgeoise.

La réception officielle a eu lieu dans la halle des fêtes. A côté des autorités cantonales, on remarquait encore Mgr Marius Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg et les représentants des autorités. M. Briner, président du Conseil d'Etat zuricois, a souhaité la bienvenue au nom des autorités cantonales et communales, des organisateurs de l'exposition et du peuple zuricois.

M. Piller, président du gouvernement fribourgeois, a remercié les Zuricois de leur chaleureuse réception et a rendu grâce à Zurich, qui a donné deux grands poètes de langue allemande, d'être resté un centre intellectuel en même temps qu'un centre commercial et industriel.

Un spectacle sous la direction de l'abbé Bovet

ZURICH, 23. — La première représentation des « Scènes fribourgeoises » jouées à l'occasion de la journée de ce canton à l'Exposition nationale a eu lieu samedi soir dans la grande halle des fêtes que remplissait la foule. Le spectacle est placé sous la direction de l'abbé Bovet, de Fribourg, qui en composa la musique. L'auteur du livret est M. Paul Bondallaz, préfet de Romont et le metteur en scène, M. Jo Baeriswyl, de Genève.

NOUVELLES DIVERSES

Les drames de l'alpe

Une corniche cède au Weisshorn entraînant trois alpinistes

L'un d'eux est tué, les autres gravement blessés

ZERMATT, 23. — Dimanche matin, des alpinistes, hommes et femmes, de Winterthour, quittaient la cabane du Weisshorn pour faire l'ascension de ce sommet. A cinq minutes au-dessous de l'endroit dit « La place du déjeuner », une corniche cède, entraînant trois hommes dans sa chute. La caravane rebrousse chemin et retrouva un des alpinistes mort et les autres grièvement blessés. Une femme fut envoyée dans la vallée pour chercher du secours. Des médecins et une colonne de sauvetage se sont mis en route. L'alpiniste qui s'est tué s'appelle M. Hans Weiss, de Winterthour, et l'un des blessés M. Albert Wolfensberger.

Un jeune Anglais se tue dans les Alpes valaisannes

EVOLÈNE, 23. — Deux jeunes étudiants de l'université de Cambridge en séjour à Arolla ont voulu faire vendredi, sans guide, l'ascension de l'Aiguille de la Za (3673 mètres). La corde ayant, semble-t-il, été mal attachée, l'un des touristes, Roger Alexandre, Ecossais, a fait une chute de deux cents mètres. Le corps a été ramené à Evolène.

Une violente bourrasque s'abat sur les environs de Bâle entraînant tout sur son passage

BALE, 23. — Une violente bourrasque s'est abattue dimanche après-midi sur la région du Ruchfeld, aux environs de Bâle. Sur une surface de 500 m. sur 60, de grands arbres fruitiers ont été déracinés. Dans la région du Schänzli d'autres grands arbres ont été également renversés par la tempête. Des toits ont été dé-couverts, des vitres cassées et des cheminées arrachées. Les pompiers ont été mobilisés.

Le désastre

BALE, 23. — L'approche de la bourrasque qui s'est abattue sur la région de Münchenstein a été signalée par un bruit assourdissant et a atteint en deux minutes la rive droite de la Birse à deux km. de distance dans la région de Muttentz. Son passage n'a laissé de traces que sur une largeur de 30 à 50 m. Le vent d'une extrême violence tour-mait tantôt à gauche, tantôt à droite; il a enlevé de nombreux toits, brisé les vitres et déraciné sur une courte distance des arbres dont le tronc mesurait de 30 à 50 centimètres de diamètre.

Pendant un moment, les habitants de la région ne purent ni ouvrir ni fermer les portes et les fenêtres. Les eaux d'un étang furent soulevées à un mètre de hauteur et s'abat-tirent sur les champs. De lourdes planches furent projetées sur les toits des maisons. On en retrouva à une centaine de mètres de distance.

A M EST

Un

MA

ciden

de M

s'est

au p

fer

cant

recti

Un

par

la M

et da

gène

« Con

du pé

le cer

La vo

A M EST

Un

MA

ciden

de M

s'est

au p

fer

cant

recti

Un

par

la M

et da

gène

« Con

du pé

le cer

La vo

LA RÉGION

VIGNOBLE

CORNAUX

Dérapant sur la chaussée mouillée, une automobile s'écrase contre un arbre

Deux des occupants sont grièvement blessés

(c) Dimanche matin, entre 10 et 11 h., une automobile genevoise qui circulait dans la direction de Bienné dérapait sur la chaussée mouillée à un tournant de la route entre Cornaux et Cressier et alla se fracasser contre un cerisier situé au pied d'un haut talus.

Si la conductrice s'en tire miraculeusement avec quelques contusions sans gravité apparente, par contre sa mère et sa tante qui l'accompagnaient ont été transportées d'urgence et grièvement blessées à la clinique du Crêt. La voiture est hors d'usage.

A LA CÔTE

Une tournée en auto

(c) Grâce à l'initiative d'un des économistes de l'hospice de la Côte, M. Ch. DuBois, les sœurs dévouées qui avaient dû rester à l'hospice avec les malades intransportables pendant la course annuelle de l'autre semaine, ont pu effectuer une jolie promenade en automobile, un récent après-midi.

A bord de trois belles limousines, elles traversèrent tout le canton de Fribourg et parvinrent par les Préalpes à Vevey. Après un lunch bienvenu, le retour se fit par la Riviera vaudoise, le Gros de Vaud et le bord du lac de Neuchâtel. Inutile de dire que les trois automobilistes ont été l'objet des plus vifs remerciements.

Tribunal de police du Val-de-Travers

Audience du 21 juillet

Injures et coups...

(c) Dans la rue à Noiraigue, à une heure avancée de la nuit, trois personnes se sont injuriées, tout cela à cause d'une amourette de jeunes gens qui ne plait pas aux parents. Étais de portée de part et d'autre, et après débats le tribunal retient des injures à la charge d'un manoeuvre et d'une demoiselle et les condamne chacun à 10 fr. d'amende et 18 fr. 40 de frais.

De nuit, à Fleurier, un manoeuvre qui était pris de vin chercha chicane à un camarade qui ne voulait pas lui prêter de l'argent. Des injures et des coups s'ensuivirent.

Le manoeuvre est condamné à deux jours de prison civile et à 12 fr. 50 de frais.

Infraction à la loi sur la police sanitaire du bétail

Deux agriculteurs des environs des Verrières et des Bayards pratiquent le commerce de bétail. L'un a vendu à l'autre deux vaches qui ont été transférées d'une écurie dans une autre sans que les certificats de santé soient déposés chez l'inspecteur du bétail dans les délais prévus.

Les deux prévenus avaient convenu que ces bêtes laitières seraient à l'essai quelques jours et c'est la raison pour laquelle ils n'avaient pas déposés les certificats plus tôt. L'un d'eux trouva la loi bien tracassière. « Si c'était moi qui l'avait faite, dit-il, elle serait plus élastique ! »

C'est pour chacun d'eux le minimum, soit 15 fr. d'amende et 2 fr. de frais.

Quand on vend sans patente...

Une colporteuse de la Chaux-de-Fonds a vendu de la mercerie dans le village de Saint-Sulpice sans être au bénéfice d'une patente.

Elle paiera 25 fr. d'amende et 3 fr. 50 de frais.

... et qu'on fait l'article sans carte de voyageur de commerce

Un marchand de cycles de Neuchâtel avait été sollicité d'aller à la Montagne de Buttes livrer en automobile plusieurs bicyclettes vendues à des personnes de l'endroit par un intermédiaire. Au cours de la livraison on lui indiqua une personne susceptible d'acheter un vélo. Notre homme fit des offres sans succès du reste. La police eut vent de la chose et dressa contravention au marchand de vélos qui n'était pas au bénéfice d'une carte de voyageur de commerce.

Il est condamné à 10 fr. d'amende et 8 fr. 40 de frais.

Mauvais traitements sur un animal

A Fleurier, un soir de juin, plusieurs attelages lourdement chargés de gros bois circulaient sur la route goudronnée. Les chevaux tiraient péniblement et l'un d'eux, le dernier du convoi, s'arrêta. Malgré ses efforts, il ne put se remettre en marche, glissant sur la route avec ses fers usés. Le directeur du char ne fonctionnait pas normalement, ce qui rendait encore plus pénible la marche de l'attelage.

Des piétons aidèrent à faire démarrer le lourd véhicule mais après quelques mètres le cheval s'arrêta à nouveau. L'ouvrier charretier se voyant seul et ne pouvant plus compter sur ses compagnons pour doubler son attelage s'énerma et donna quelques coups de fouet dans les jambes de sa bête, ce qui attira la réprobation du public. Un gendarme dressa contravention. Avec l'aide d'un autre cheval, l'attelage put repartir et continuer seul dès qu'il fut sur une route moins glissante.

L'ouvrier prétend qu'il n'a pas frappé fort et qu'il ne pouvait abandonner son char à cet endroit. Il reconnaît que le char était en mauvais état. Il affirme que la charge était normale et il fait état de griefs qui en disent long sur le rude métier de volturier.

Le tribunal condamne cependant l'ouvrier à la peine d'un jour de prison civile et 10 fr. de frais estimant qu'il aurait dû avoir pitié de son cheval soit en le doublant soit en le laissant se reposer suffisamment.

Chicane

Au partage d'une succession une personne de Couvet a acheté des ruches d'abeilles et les a conduites à son domicile. Une héritière prétend qu'elle s'est approprié une ruche qui n'est pas la sienne. Des témoignages recueillis, il résulte que la ruche était bien la propriété du prévenu et qu'elle faisait partie des ruches achetées. La plaignante est déboutée de sa plainte et les frais mis à sa charge par 35 fr.

Souscription en faveur des enfants d'émigrés russes de Paris

Total à ce jour: 479 francs.

AVIS URGENTS

Dr O. Wyss COLOMBIER

ABSENT jusqu'à nouvel avis

Monsieur et Madame Paul RIEBEN-JACOT-GUILLARMOD ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fille, **Driette-Agnès** Neuchâtel, le 22 juillet 1939. Maternité. Bel-Air 17.

Madame et Monsieur Paul Jeanneret-Lorimier, à Savagnier, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Auguste Lorimier, à Vilars, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Jean Lorimier et leur fils, à Vilars; Madame et Monsieur Paul Droz-Lorimier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds; Mademoiselle Fanny Lorimier, à Vilars; Monsieur et Madame Frédéric Lorimier et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys; Madame et Monsieur Oscar Baumann-Lorimier et leur fils, à Vilars, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente,

Madame Adèle LORIMIER née PERRET

que Dieu a retirée à Lui, aujourd'hui dimanche, dans sa 89me année, après une pénible maladie.

Vilars, le 23 juillet 1939.

Tu es mon refuge et ma force, mon Dieu en qui je mets ma confiance. Ps. XC1, 2. L'Eternel, ton Dieu, t'a accordé le repos. Josué I, 13.

L'ensevelissement aura lieu à Féfin, le mardi 25 courant, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Vilars.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfant de Dieu. Matt. IV, 5.

Tu as été fidèle en toutes choses. Entre dans la joie de ton Seigneur. Matt. XXV, 21.

Tu as fait tout ton devoir.

Monsieur Fritz Kuntzer, à Marin; Madame et Monsieur Fritz Monnard-Kuntzer et leurs enfants, à Marin;

Monsieur et Madame Louis Kuntzer-Engel et leurs enfants, au Vallon s/Lignièrès;

Madame et Monsieur Georges Monnier-Kuntzer et leurs enfants, à Dombresson;

Monsieur et Madame Fritz Kuntzer-Engel et leur fils, à Marin; Madame Lina Hug-Nydegger, à Saint-Blaise,

ainsi que les familles alliées, ont la douleur d'annoncer le décès de leur bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur et parente,

Madame Fritz KUNTZER née Emma NYDEGGER

que Dieu a reprise à Lui le 22 juillet, dans sa 67me année, après une longue maladie.

Marin, le 22 juillet 1939.

L'incinération aura lieu le mardi 25 juillet. Culte au crématoire à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le personnel de la *Fabrique de chapeaux de paille Prince* a le profond regret de faire part du décès de son directeur,

Monsieur François PRINCE

Il gardera de son chef aimé un bon souvenir.

L'incinération a eu lieu dimanche 23 juillet.

La *Gilde des Arts* a le pénible devoir d'informer ses compagnons et amis du décès de

Monsieur François PRINCE

père de Monsieur Roland Prince, son dévoué secrétaire.

La *Société suisse des commerçants, section de Neuchâtel*, a le regret de faire part du décès de

Monsieur François PRINCE

père de Monsieur Roland Prince, membre actif.

L'ensevelissement a eu lieu.

Le comité.

Messieurs les membres de la *Société suisse des voyageurs de commerce, section de Neuchâtel*, sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur François PRINCE

membre actif vétérinaire. Neuchâtel, 22 juillet 1939.

L'incinération a eu lieu dimanche 23 juillet.

Le comité.

Les membres de la *Société fraternelle de Prévoyance, section de Neuchâtel*, sont informés du décès de

Monsieur François PRINCE

leur regretté collègue et ami.

Le comité.

Ne cherchons pas ici-bas les cités permanentes, mais celle qui est à venir.

Madame et Monsieur Emile Schenk-Geissler, leurs enfants et petits-enfants, aux Hauts-Geneveys;

Monsieur et Madame Jean Geissler-Schumacher et leurs enfants, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur et Madame Robert Geissler, leurs enfants et petits-enfants, en France;

Monsieur et Madame Rodolphe Geissler-Grétilat, leurs enfants et petite-fille, aux Geneveys-sur-Coffrane;

Monsieur et Madame Alfred Geissler-Sigrist et leur fille, à Montmolin;

Monsieur et Madame Ernest Geissler-Jerg et leur fille, à la Rocheta, la Chaux-du-Milieu;

Monsieur et Madame Albert Geissler-Leuba et leurs enfants, aux Petites-Crosettes, la Chaux-de-Fonds;

Madame veuve Marie Schöri-Geissler, à Anet, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Jean GEISSLER-SCHWAB

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père et frère, enlevé à leur tendre affection dans sa 78me année, après une longue et pénible maladie, le 22 juillet, à 14 heures.

Les Crosettes, le 22 juillet 1939.

Suivant le désir du défunt, l'ensevelissement aura lieu à Coffrane mardi 25 courant, à 13 h. 30.

Domicile mortuaire: Geneveys-sur-Coffrane.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part

Monsieur Emile Staudte, à Coppet;

Mademoiselle Augusta Staudte, à Genève;

Monsieur et Madame Emile Staudte et leurs enfants, à Coppet et Genève;

Mademoiselle Hermine Staudte, à Neuchâtel;

Madame veuve Marie Nietzsche et sa fille, à Dresde;

Madame et Monsieur Giovanni Mosca et leur fils, à Côme;

Madame et Monsieur Edouard Vidossich et leurs fils, à Milan;

Mademoiselle Clara Staudte, à Corcelles, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur d'annoncer le décès de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

Mademoiselle Emma STAUDTE

décédée subitement à l'âge de 61 ans.

Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits. Psaume CIII.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 24 juillet.

Domicile mortuaire: Chantemerle 1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Charles Bula-Sandoz et leurs enfants, Edwige et Claude, à Saint-Blaise;

Madame Estelle Bachmann, à la Chaux-du-Milieu;

Madame Maria Sandoz et famille, à Couvet, ainsi que les familles Messerli, Junod à Genève, Jeanneret, Jacot, Sandoz, Montandon et alliées,

ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher père, grand-père, beau-frère, beau-père, oncle, cousin et ami,

Monsieur Henri-Philippe SANDOZ

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, après une courte maladie, aujourd'hui vendredi, à 16 h. 30, dans sa 83me année.

Saint-Blaise, le 21 juillet.

Ps. XXXIII, 4.

L'enterrement aura lieu à Saint-Blaise, lundi, à 13 heures.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

22 juillet

Température. — Moyenne: 13.7. Minimum: 11.5. Maximum: 17.3. Baromètre. — Moyenne: 719.8. Eau tombée: 10.9 mm. Vent dominant. — Direction: O.-N.-O. Force: faible. Etat du ciel. — Couvert. Pluie pendant la nuit. Pluie intermittente pendant la journée. Petites éclaircies aux environs de 15 heures.

23 juillet

Température. — Moyenne: 14.7. Minimum: 9.9. Maximum: 18.6. Baromètre. — Moyenne: 717.5. Eau tombée: 3.1 mm. Vent dominant. — Direction: S.-O.-O. Force: fort. Etat du ciel. — Couvert. Pluie toute la matinée. Eclaircies intermittentes depuis 13 h. 45.

Therm. 24 juillet, 4 h. (Temple-Neuf): 11°

mm

735

730

725

720

715

710

705

700

Niveau du lac, 21 juillet, à 7 h.: 430.19

Niveau du lac, 22 juillet, à 7 h.: 430.18

Niveau du lac, 23 juillet, à 7 h.: 430.18

Température de l'eau: 19°